

## **BOURSE AUX ETUDIANTS 2022/2023**

Secteur	Allocation si l'étudiant réside chez ses parents à Marck	Allocation si l'étudiant est bénéficiaire de l'APL car locataire d'un logement durant ses études
Calais	65 €	115 €
Boulogne-Dunkerque- Saint-Omer	90 €	140 €
Lille et Nord-Pas-de-Calais	125€	175 €
Autres régions françaises et pays étrangers	160 €	210 €

Madame, Monsieur,

Marck, le:

Afin de vous attribuer la bourse aux étudiants 2022/2023, nous vous demandons de bien vouloir compléter cet imprimé et le faire parvenir en mairie, au plus tard le 30/11/2022, accompagné des pièces suivantes : photocopie d'une pièce d'identité, certificat de scolarité 2022/2023, justificatif de domicile récent au nom de l'étudiant qui justifiera le rattachement à la commune de Marck (ex. entête relevé de banque avec la date ou tout autre document au nom de l'étudiant), relevé d'identité bancaire ou postal <u>au nom de l'étudiant</u>, attestation de paiement de la CAF justifiant l'APL du logement loué <u>au nom de l'étudiant</u>, attestation de poursuite des études à l'étranger si tel est le cas.

Les factures et attestations sur l'honneur des parents ne sont pas valables pour cette bourse.

## **AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE EN MAIRIE**

Nom :	Prénom :	
Adresse à Marck :		
Date de naissance :		
Téléphone :	Email :	
VOS ETUDES :		
Formation préparée, niveau et lieu :		
Je soussigné(e),		

Signature de l'étudiant(e):